

EXTRAIT du procès-verbal de la cent trente troisième assemblée départementale (ordinaire) du DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION SOCIALE ET PUBLIQUE de la Faculté de communication à l'Université du Québec à Montréal tenue le jeudi 24 novembre 2016 à 13h, en la salle J-1200 du pavillon Judith-Jasmin.

---

**AVIS DU DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION SOCIALE ET PUBLIQUE SUR LE RAPPORT DE DÉCENTRALISATION**

**RÉSOLUTION 16-DCSP-133.11**

- ATTENDU** le dépôt du Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire de l'UQAM le 27 septembre 2016 ;
- ATTENDU** l'ampleur et la complexité des enjeux qui sont soulevés pour l'avenir de l'UQAM ;
- ATTENDU** la volonté du corps professoral et des autres membres de la communauté universitaire de réfléchir collectivement à l'avenir de l'Université ;
- ATTENDU** que la décentralisation budgétaire proposée dans ce rapport repose sur la mise en place d'un mode de gestion qui va à l'encontre de la culture organisationnelle participative propre à l'UQAM depuis sa fondation ;
- ATTENDU** que le mode de gestion actuel n'empêche aucunement la décentralisation de certains budgets ;
- ATTENDU** le nombre important de nouvelles professeures, nouveaux professeurs qui œuvrent à l'UQAM depuis les dernières années ;
- ATTENDU** le court délai de consultation sur le Rapport proposé par le Conseil d'administration, soit du 27 septembre au 15 décembre 2016 ;
- ATTENDU** les modifications actuelles rapportées par plusieurs dans le mode de fonctionnement de l'UQAM ;
- ATTENDU** que le rapport se caractérise par plusieurs lacunes :
- absence d'identification des problèmes responsables de la lourdeur administrative actuelle de l'UQAM ;
  - absence d'identification précise des problèmes de répartition budgétaire à l'UQAM ;
  - absence d'informations sur la décentralisation des ressources vers les facultés et de toute donnée sur les coûts impliqués par la mise en œuvre d'une décentralisation budgétaires ;
  - absence de présentation des avantages et inconvénients liés aux deux modèles identifiés dans le rapport ;

- silence sur le problème du nombre et de la taille des facultés, et de l'équilibre politique à établir entre les composantes de l'université ;
- silence sur les principes de l'éventuelle répartition des ressources entre les facultés ;
- absence de propositions concernant les dispositifs à créer pour faciliter les échanges interfacultaires et opérer les arbitrages nécessaires entre les facultés ;

**IL EST PROPOSÉ** par Chantal Arousseau appuyée par Benoit Cordelier que l'assemblée du Département de communication sociale et publique

**REJETTE** le rapport dont les lacunes sont trop importantes pour servir de base à la réflexion ;

**INVITE** la direction à respecter et à valoriser les principes de la collégialité participative qui est un des principes sur lesquels l'UQAM s'est fondée ;

**EXIGE** de la direction des compléments d'information, des données et des analyses sur les différents manquements énoncés d'ici le printemps 2017 ;

**INVITE** la direction à présenter ce portrait de la situation au printemps afin que les assemblées départementales se les approprient et puissent fonder leurs discussions sur des pistes d'action qui soient en accord avec la mission de l'UQAM.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Copie conforme :  
Le 24 novembre 2016



Gaby Hsab  
Directeur